

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LA LEGALTECH HYPERLEX DANS LE CADRE DE SA LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 4 MILLIONS D'EUROS

Private Equity Corporate - M&A | 13/06/19 | Julien Wagmann François Richard

August Debouzy a conseillé Hyperlex, la startup legaltech qui propose une solution innovante de gestion et d'analyse de contrats grâce à l'intelligence artificielle, dans le cadre de l'annonce d'un tour de table en série A d'un montant de 4 millions d'euros mené par Elaia. Axeleo Capital ainsi que les investisseurs historiques, ISAI et Kernel Investissements.

Fondée en 2017, la start-up a mis au point une solution de gestion et d'analyse des contrats qui permet aux directions juridiques et achats mais aussi aux cabinets d'avocats ou études de notaires d'optimiser cette étape.

Cette solution repose sur une intelligence artificielle qui extrait les données essentielles de chaque document, de manière à faire gagner du temps à l'ensemble des parties prenantes liées au contrat. L'entreprise est alors capable de mettre en place des alertes et générer automatiquement une synthèse des informations contenus dans le contrat.

Cette levée de fonds permettra à Hyperlex d'accélérer son développement, tant sur la conception et le développement technologique, que sur la partie commerciale.

Conseils juridiques :

August Debouzy assistait Hyperlex avec une équipe composée de Julien Wagmann (associé), Laure Khemiri (avocat) et François Richard (avocat)